

COMPTE RENDU DU CCB DIRECTION GENERALE FINANCES

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 2025-09-29

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITE		
1	Approbation de l'ODJ	OK
2	Approbation du PV CCB VII du 02/06/2025	OK
3	Accidents du travail (point permanent)	6 accidents du travail : -1 ^{er} - Sur le chemin du travail, chute suite glissade -2 ^{ème} - Chute escalier menant au réfectoire -3 ^{ème} Choc contre une porte menant aux escaliers -4 ^{ème} Chute dans le parking -5 ^{ème} Accident grave en team-building, activité encadrée par 2 moniteurs, la victime a été conduite à l'hôpital de Libramont. Le SCIPP recommande les 3 feux verts
4	Carnet à souche	Néant
5	Registre des faits de tiers (point permanent)	3 registres de tiers : - Ctrl Physique -> menace verbal - EW, insulte au guichet - EW -> menace guichet
6	Surveillance santé – Analyse des risques-Liste des travailleurs (point permanent)	Pas de changement
7	Suivi des VLT	Néant
8	Crosspoint (point de suivi)	Néant, le point sera retiré des points réguliers de l'autorité

9	Organigramme (point permanent)	Tout a été mis à jour
10	Mercato 2025	Pas d'actualité
11	Actualisation ROI du CCB VII (point de suivi)	OK
12	Approbation PV GT CAI du 27/06/2025 (point de suivi)	OK
13	Approbation du procès-verbal du groupe de travail SUPOP du 21 mai 2025 (point de suivi)	OK
19	Quid des problèmes d'alimentation d'eau à Crosspoint ? (CGSP)	L'autorité explique qu'il y a 2 systèmes : eau via citerne eau de pluie et eau courante. Le problème est résolu
20	Suivi de l'accident grave du 3 juillet 2025. La CGSP s'étonne du non-respect de la procédure. (CGSP)	Pour la CGSP le SCIPP est garant du respect du plan du bien-être au travail. La CGSP ne signera pas le rapport et le point sera mis en CIC car il y a d'autres cas similaire dans d'autres DG. L'autorité est désolée de ce fait et assure qu'une telle situation ne se produira plus
POINTS AUTRES OSR		
13	Suite au moratoire sur les engagements du 17/07/2025 (point B 144), le Gouvernement wallon a demandé une « analyse de l'ensemble des services offerts aux citoyens et de l'ensemble missions de chaque département et direction afin de les prioriser ». (CSC-SP) - La CSC-SP demande à consulter les documents transmis par le SPW Finances, conformément aux dispositions du ROI de cette instance. - La CSC-SP désirerait connaître les critères objectifs retenus afin d'effectuer le classement entre missions/services. - La CSC-SP regrette que les OS n'aient pas été concertées sur le sujet. - Le moratoire évoque également la possibilité « le cas échéant, d'en arrêter l'exercice avec des potentielles réaffectations du personnel ». La CSC-SP aimerait connaître si des missions/services ont été identifiés comme tels actuellement au SPW Finances. - La CSC-SP demande que l'autorité présente au CCB une	Cadastre, état des lieux fait et rentré dans les temps. Cela n'a pas été concerté car on ne sait encore RIEN. La CGSP fait remarquer que ce n'est pas en CCB que cela va se régler mais en Comité de secteur XVI.

	analyse des risques que représente un tel moratoire et un plan annuel d'action en conséquence ainsi que les modifications apportées au plan global de prévention	
14	CAI de Mons – Qu'en est-il de la présentation de l'enquête psychosociale ? (CSC-SP	Analyse a eu lieu fin mars 2025-> Rapport envoyé au DG en juillet et résultat en août 2025→ CCB extraordinaire le 03/11/2025
POINTS SPMT-ARISTA / SICPP		
POINTS DIVERS		